

ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

Votre enfant est âgé de 6 ans révolus à 11 ans. Il est scolarisé à Pontcharra ou dans une commune environnante. Il veut découvrir une pratique sportive mais il ne sait pas quelle activité choisir : sports collectifs, sports de pleine nature, sports individuels, activités artistiques... L'École Municipale des Sports, avec la participation des associations charrapontaines, lui offre la possibilité de s'essayer à différentes activités d'une heure ou plus, tous les mercredis pendant la période scolaire.

Il peut ainsi s'initier et s'adonner au sein de petits groupes de même niveau et hors compétition, à un panel d'activités varié et adapté.

TARIFS :

Pour un trimestre d'activité à l'École Municipale des Sports 2026 - 2027.

Tarifs pour un cycle trimestriel d'activité	Tarifs Charrapontains	Tarifs Extérieurs
QF <300	22 €	66 €
QF de 301 à 600	23 €	69 €
QF de 601 à 900	24 €	72 €
QF de 901 à 1200	26 €	79 €
QF de 1201 à 1500	31 €	92 €
QF > 1500	40 €	119 €



INSCRIPTIONS :

À compter du mardi 1^{er} septembre :

- Si l'enfant est déjà inscrit à une activité périscolaire :
 - Télécharger le dossier d'inscription sur le **portail famille, onglet École Municipale Des Sports** : www.espace-citoyens.net/pontcharra
 - Remplir le dossier d'inscription (tout dossier incomplet sera refusé)
 - Envoyer le dossier d'inscription rempli sur le **site du portail famille, onglet École Municipale Des Sports**
- Si l'enfant n'a pas encore de dossier périscolaire ou est externe à la Ville de Pontcharra :

Veuillez contacter ce mail : reynald.brunelle@pontcharra.fr

Les dossiers des enfants inscrits à des activités périscolaires seront prioritaires.



- Un enfant ne peut s'inscrire à la même activité plusieurs fois dans l'année.
- Inscriptions dans la limite des places disponibles.
- Aucun dossier ne sera traité et validé par mail ou en mairie. Les inscriptions se font uniquement via le portail famille.

Visionnez le film souvenir de l'année 2025-2026 :



Concept : mairie de Pontcharra - service communication - août 2026 - v2

RENSEIGNEMENTS :

Service vie associative, sports :
06 60 22 88 96



ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

6 - 11 ans
2026 - 2027





ÉCOLE MUNICIPALE DES SPORTS

1^{er} TRIMESTRE :

10 séances le mercredi :

23 - 30 septembre 2026

7 - 14 octobre 2026

4 - 18 - 25 novembre 2026

2 - 9 - 16 décembre 2026

1 ^{er} trimestre	Nbre/ places	Lieux	Horaires
Athlétisme 9 - 11 ans	12	Stade Fribaud	9h - 10h
Badminton 9 - 11 ans	12	Gymnase César Terrier	14h - 15h
Yoga 9 - 11 ans	10	Le Cairn, salle psychomotricité	10h30 - 11h30
Cyclocross 9 - 11 ans	6	Stade Fribaud	14h - 16h
Basket 6 - 8 ans	12	Gymnase César Terrier	9h - 10h
Zumba kids 6 - 10 ans	8	Gymnase César Terrier	17h15 - 18h
Kick boxing 8 - 11 ans	8	Gymnase Cucot	16h45 - 17h45

2^{ème} TRIMESTRE :

10 séances le mercredi :

13 - 20 - 27 janvier 2027

3 - 10 février 2027

3 - 10 - 17 - 24 - 31 mars 2027

2 ^{ème} trimestre	Nbre/ places	Lieux	Horaires
Hip-hop 9 - 11 ans	12	Maison des Jeunes Léo Lagrange	10h - 11h
Natation 9 - 11 ans (savoir nager 25m)	12	Piscine Pontcharra	11h15 - 12h
Escrime 9 - 11 ans	12	Gymnase César Terrier	14h - 15h
Escrime 6 - 8 ans	12	Gymnase César Terrier	15h - 16h
Zumba kids 9 - 11 ans	10	Gymnase César Terrier	17h15 - 18h
Yoga 6 - 8 ans	10	Le Cairn, salle psychomotricité	10h30 - 11h30
Kick boxing 8 - 11 ans	8	Gymnase Cucot	16h45 - 17h45



3^{ème} TRIMESTRE :

10 séances le mercredi :

28 avril 2027

5 - 12 - 19 - 26 mai 2027

2 - 9 - 16 - 23 - 30 juin 2027

3 ^{ème} trimestre	Nbre/ places	Lieux	Horaires
Athlétisme 6 - 8 ans	10	Stade Fribaud	9h - 10h
Natation 6 - 8 ans (non nageur)	8	Piscine Pontcharra	11h15 - 12h
Football 6 - 8 ans	12	Stade Fribaud	14h - 15h30
Basket 9 - 11 ans	10	Gymnase César Terrier	14h - 15h
Tir à l'arc 9 - 11 ans	8	Stade Fribaud	15h - 16h
Cross training (parcours sportif) 9 - 11 ans	12	Gymnase César Terrier	15h - 16h
Tennis/Padel 9 - 11 ans	12	Stade Fribaud	15h - 16h